

Séance publique du conseil communal du 13 avril 2018

ORDRE DU JOUR

Approbation de l'ordre du jour ;

1. Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;
2. Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « In der Kourescht » à Redange/Attert ;
3. Adoption d'un projet d'aménagement particulier « Allée des Tilleuls » à Redange/Attert ;
4. Approbation d'un crédit spécial concernant les frais d'acquisition d'une buvette à installer près du terrain de football à Redange/Attert ;
5. Prise de décision de contracter un leasing financier ;
6. HUIS CLOS : Nomination de deux candidats supplémentaires pour la commission scolaire ;

Divers.

Présents: M. Henri GEREKENS, bourgmestre, M. Luc PAULY et M. Tom FABER, échevins, M. Jeff MULLER, Mme Monique KUFFER, M. Jean Valentin BODEM, Mme Wally ZACHARIAS, M. Charles WELTER et M. Raymond REMAKEL, conseillers.

Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

Absents : ./.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Approbation d'actes, de contrats et de conventions.

Les contrats et compromis suivants ont été approuvés :

- Contrat du 13 mars 2018 conclu entre la commune de Redange/Attert et M. Aloyse SCHLEICH de Nagem, concernant l'exploitation d'un dépôt pour la collecte et pour le transport des déchets verts à Nagem ;
- Contrat de bail du 8 mars 2018 conclu avec Youth & Work sàrl SIS, concernant la location de bureaux, au bâtiment communal «Maison Worré», d'une surface de 16,00 m², au prix de 192,00.- € par mois pendant la durée de 3 ans allant du 1 juillet 2018 au 30 juin 2021 ;
- Avenant au contrat de travail de Mme Gisèle THEIS, épouse JACOBY, éducatrice graduée auprès de la Maison Relais, augmentant la durée de travail de 25 à 30 heures hebdomadaires ;

- Avenant au contrat de travail de Mme Michèle BERG, épouse EHLINGER, agent éducatif auprès de la Maison Relais, augmentant la durée de travail de 25 à 30 heures hebdomadaires, pendant le remplacement d'un congé de maladie ;
- Compromis du 5 avril 2018 conclu entre la commune de Redange/Attert, et Mme Marie-Paule PAULY-WEYLAND de Redange/Attert, relatif à un contrat de bail emphytéotique concernant des parcelles inscrites au cadastre de la commune de Redange, section D de Redange, au lieu-dit «Im Brill » et « Parbrill » d'une contenance totale de 445 ares .

Approbation de la modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « Kourescht » à Redange/Attert : Extension de la zone d'activités économiques existante.

Le conseil communal a approuvé le projet de modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « Kourescht » à Redange/Attert concernant l'extension de la zone d'activités économiques existante, sis commune de Redange, section D de Redange.

Approbation d'un projet d'aménagement particulier « Allée des Tilleuls » à Redange/Attert.

Le conseil communal a marqué son accord au projet d'aménagement particulier « Allée des Tilleuls » à Redange/Attert, élaboré et modifié par le Bureau d'études Espace et Paysages d'Esch/Alzette, présenté par le collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Redange/Attert sous les conditions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et conformément à l'avis du 25 janvier 2018.

Approbation d'un crédit spécial concernant les frais d'acquisition d'une buvette à installer près du terrain de football à Redange/Attert.

Le conseil communal a approuvé un crédit spécial concernant l'acquisition d'un container servant de salle de réunion à installer près du terrain de football à Redange/Attert au montant total de 20.000,00.- € T.T.C. ;

Prise de décision de contracter un leasing financier.

Le conseil communal a décidé de contracter un leasing financier de 240.000.- € euros TTC sur une période totale de 60 mois en vue d'acquérir un nouvel engin du type JCB Fastrac 4190 pour les besoins du service technique .

Huis clos : Election de deux candidats supplémentaires pour la commission scolaire.

Nomination de deux membres supplémentaires à la commission scolaire, à savoir :

- Mme Yasmine HANFF, épouse VALENT ;
- Mme Myriam WILMES, épouse FIS.

Ajout huis clos : Election d'un candidat supplémentaire pour la commission sportive.

Nomination d'un candidat supplémentaire à la commission sportive, à savoir :

- M. Christian PYCKAVET.

Ajout huis clos : Election d'un candidat supplémentaire pour la commission « Kropemann ».

Nomination d'un candidat supplémentaire à la commission « Kropemann », à savoir :

- Mme Marianne KNEPERT, épouse FASBINDER.